

souvent inscrite en-dessous d'une image du Saint Père: N., humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie de vouloir bien accorder à lui et à ses proches parents jusqu'au troisième degré, la Bénédiction Apostolique et l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, dans la forme usuelle de l'Eglise et prescrite par le Saint-Siège Apostolique?

R. Nous n'insisterons pas sur l'efficacité spéciale de la bénédiction donnée par le Souverain Pontife. . . , nous ne parlerons que de l'indulgence plénière.

Or, la faveur, dont parle la consultation, consiste dans une indulgence *lata* que le moribond peut gagner sans l'intermédiaire de personne (1).

Le fléau de l'émigration

Presque tous les gouvernements se vantent tour à tour d'avoir enrayer le fléau de l'émigration. Cependant la vérité pure et simple c'est que, depuis trente ans, aucun gouvernement n'a réussi à endiguer le courant de l'émigration aux Etats-Unis.

A l'heure même qu'il est, ce courant est plus fort que jamais comme le prouve le témoignage suivant d'un témoin oculaire:

" Nous avons assisté hier, au départ du convoi du Québec central.

" Trois chars étaient remplis de canadiens des paroisses du bas du fleuve, émigrant aux Etats-Unis.

" Informations prises, on nous a affirmé que cet état de choses dure depuis trois semaines et que 1000 personnes au moins sont parties pour les Etats-Unis par la voie du Québec central.

Le fléau de la dépopulation de nos campagnes diminue ou augmente selon que les conditions des manufactures de la Nouvelle-Angleterre sont bonnes ou mauvaises. Nous sommes convaincu que tous nos gouvernements seraient heureux d'arrêter ce mal, mais il est évident que les remèdes efficaces n'ont pas encore été trouvés ou appliqués.

Les choses étant ainsi, cessons l'enfantillage de répéter que le fléau de l'émigration est enrayer et travaillons de toutes nos forces à conjurer ce mal qui ne doit pourtant pas être sans remède.

(1) N. R. T.